

♦ Missions des tuteurs aides-soignants dans l'encadrement des stagiaires



Orientations prioritaires visées :

- ❖ Innover pour garantir la pérennité de notre système de santé
 - Innover en matière de formation des professionnels
 - Maîtrise de stage et tutorat

CONTEXTE :

L'arrêté du 22 octobre 2005 modifié relatif à la formation conduisant au diplôme d'état d'aide-soignant est précurseur en termes d'apprentissage par compétences. Il précise qu'il est recommandé que le tuteur puisse bénéficier d'une formation spécifique, chaque stage devrait « faire l'objet d'un projet de tutorat définissant les objectifs d'apprentissage, les modalités d'encadrement et les critères d'évaluation. »

Cette formation est organisée pour répondre :

- aux besoins des professionnels recensés lors d'une enquête faite par l'IFAS auprès des structures d'accueil des élèves AS fin 2012.
- aux demandes des élèves exprimées lors des bilans de formation, au vu du bénéfice apporté par les tuteurs infirmiers formés à l'encadrement.

PUBLICS CONCERNÉS :

- Aide-soignant ayant 2 ans d'exercice professionnel

OBJECTIFS :

Approfondir la notion d'encadrement, en déclinant la fonction tutorale selon 3 composantes :

- la compétence pédagogique : le tuteur accompagne les élèves, et les aide à s'auto évaluer dans l'acquisition progressive des compétences professionnelles.
- la compétence relation communication : le tuteur recueille les informations nécessaires au suivi de l'élève auprès de l'équipe. Il est l'interface entre le responsable de l'encadrement (le cadre), l'équipe pluridisciplinaire et le formateur référent de stage.
- la compétence organisationnelle : le tuteur en accord avec le cadre réfléchit à créer des conditions optimales d'acquisition des compétences (choix de situations de soins selon le niveau de formation de l'élève, mise à disposition des ressources du service etc...)

CONTENU :

- Etude du référentiel de formation, d'activités de soins, et de compétences.
- Outils de suivi et d'évaluation : le carnet de stage, avec bilan de mi-stage et feuille d'évaluation de la compétence argumentée.
- Approches et méthodes pédagogiques : analyses de pratique, réflexivité, débriefing de situations professionnelles, observations et évaluations formatives en laboratoire de simulation.

INTERVENANTS :

- Équipe pédagogique IFAS
- Cadre formation IFSI

EVALUATION DE LA FORMATION

- questionnaire de pré formation
- questionnaire post formation
- à distance en associant les tuteurs aide-soignant, infirmier et le cadre (N+1)

Durée de la formation : 4 jours

Dates : 22 - 23 mars et 4 - 5 octobre 2021

Nombre de participants : 15 personnes maximum par session

Tarif : 560 € par participant